|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE** |  | CBD/WG2020/4/CRP.625 juin 2022FRANÇAISORIGINAL : ANGLAIS |

GROUPE DE TRAVAIL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020

Quatrième réunion

Nairobi, 21–26 juin 2022

Point 4 de l’ordre du jour

CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS-2020 :

CIBLES 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8[[1]](#footnote-1)\* \*

Projet de recommandation proposé par les coprésidents

**CIBLE 1**

Veiller à ce que [toutes] les zones fassent l’objet d’une planification des espaces [à participation équitable] [intégrée et comprenant la diversité biologique] [ou autre processus de gestion efficace],

[portant sur les changements dans l’utilisation des terres et des mers] [conservant tous les]/[minimisant la perte de] [écosystèmes intacts] [écosystèmes critiques et menacés] [zones intactes présentant une très grande diversité biologique] [et autres zones de [valeur [élevée] en matière de diversité biologique] [d’importance] [d’intégrité écologique]], améliorant la connectivité et l’intégrité [écologique] [réduisant au minimum les conséquences négatives sur la diversité biologique] [maintenant les fonctions et les services des écosystèmes]

tout en [protégeant]/[respectant] les droits des peuples autochtones et des communautés locales [conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le droit international des droits de l’homme.]

**CIBLE 2**

Veiller à ce qu'au moins [20] [30] [pour cent]/[au moins 1 milliard d'hectares [à l’échelle mondiale] [des [zones] [écosystèmes] [dégradé[e]s] [terrestres,] [d’eaux intérieures,] [d’eau douce], [côti[er][ère]s] et [marin[e]s] fassent l’objet de mesures de restauration [et de réhabilitation [actives] [efficaces] [écologiques] [, qui tiennent compte de leur état naturel comme valeur de référence]], [qui mettent l’accent sur [la restauration ] [des aires] [des écosystèmes] [reconnu[e]s par le pays] [prioritaires] tel[le]s que [les écosystèmes menacés] et [les aires d’importance pour la diversité biologique]]] afin d’améliorer [les fonctions et services de la diversité biologique et des écosystèmes] [l’intégrité, la connectivité et le fonctionnement] [écologiques] et [les écosystèmes bioculturels gérés par les peuples autochtones et les communautés locales] [, augmenter les aires d’écosystèmes naturels et semi-naturels et de soutenir l’adaptation aux changements climatiques et l’atténuation de ceux-ci], [avec la participation entière et efficace des peuples autochtones et des communautés locales] [\*] [et grâce à mes moyens de mise en œuvre adéquats] [\*].

[\* sous réserve de b bis) et autres cibles pertinentes]

**CIBLE 7**

Réduire [la] [les émissions et les dépôts de] pollution de toutes les sources [et les risques de pollution] à des niveaux qui ne nuisent pas à la diversité biologique et aux fonctions écosystémiques [et à la santé humaine], [compte tenu des effets cumulatifs,]]

[

notamment en [[mettant en œuvre les instruments internationaux existants traitant de pollution et] encourageant les meilleures pratiques et la mise en place et l’amélioration des cadres appropriés afin de gérer] [s’attaquer efficacement au déséquilibre de nutriments,] [[réduisant [considérablement] [d’au moins la moitié] [l’excès de] [les] [nutriments] perdus dans l’environnement et au moyen d’un cycle des nutriments et d’une utilisation plus efficace.]

et en réduisant [les conséquences négatives ou nuisibles sur la diversité biologique] [l’utilisation] globale [et les risques de] [l’utilisation et] les risques [que comportent les pesticides chimiques] des produits chimiques et des pesticides [d’au moins la moitié] [perdus pour l’environnement], [en particulier les pesticides] [hautement dangereux] [reconnus comme étant nuisibles par les différents pays, en tenant compte de leurs propres évaluations des risques et/ou des listes pertinentes élaborées par les organisations internationales] [et des risques non gérés,] [nuisibles pour la diversité biologique] [d’au moins des deux tiers], [en tenant compte de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance]

*alt* réduisant considérablement les produits chimiques nuisibles perdus pour l’environnement et réduisant de manière durable l’utilisation générale de pesticides [d’au moins les deux tiers] et identifiant et éliminant les pesticides les plus nuisibles

*alt* réduisant les risques associés aux pesticides et autres produits chimiques toxiques d’au moins [--] et réduisant au minimum tous les autres déchets, y compris les déchets de plastique.

*alt* réduisant les risques associés aux pesticides et autres produits chimiques toxiques, selon les cibles nationales pour la diversité biologique contenues dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité actualisés, conformément au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et selon les ressources

et en [prévenant [réduisant et éliminant] la pollution plastique] [éliminant la décharge de déchets de plastique et électroniques.]

*alt* Réduisant l’utilisation et la toxicité des produits chimiques nuisibles pour la diversité biologique, en particulier les pesticides synthétiques, réduisant progressivement l’utilisation des pesticides hautement dangereux d’ici à 2030.

*alt* Identifiant et réduisant considérablement les produits chimiques, en particulier ceux qui sont hautement nuisibles pour la diversité biologique, et en mettant fin, réduisant et éliminant la pollution plastique

]

**CIBLE 8**

Minimiser les conséquences des changements climatiques [et l’acidification des océans] sur la diversité biologique [et les écosystèmes,] [et améliorer la résilience des écosystèmes] [en renforçant la résilience des écosystèmes] [en utilisant [des méthodes fondées sur l’équité [et les droits] et des responsabilités communes mais différencies et les capacités respectives,] [par l’atténuation, l’adaptation et [l’augmentation de] la résilience]

*alt* [Améliorer la résistance de la diversité biologique et des écosystèmes aux changements climatiques]

[[garantir] [contribuer à] [l’atténuation,] l’adaptation[, la lutte contre la perte et les dommages] et [augmenter] [la résilience] et la réduction du risque de catastrophe] [en renforçant la résilience des écosystèmes] [notamment] au moyen de [solutions fondées sur la nature[[[2]](#footnote-2)]] et [autres] approches fondées sur les écosystèmes], [améliorant ainsi les avantages connexes liés à l’atténuation,] [notamment en conservant et en restaurant] [tout en protégeant les droits des peuples autochtones et des communautés locales] [[en mettant l’accent sur] les écosystèmes à haute teneur en carbone, [contribuant à hauteur d’au moins 10 Gt d’équivalent de CO2 par année aux efforts d’atténuation mondiaux [d’ici à 2030]]]

*alt* au moyen de méthodes fondées sur les écosystèmes et autres mesures d’adaptation convenables qui comprennent la réduction des risques de catastrophe

et veiller à ce que tous les efforts [d’atténuation et] d’adaptation [évitent] [réduisent au minimum] les conséquences négatives et encouragent les conséquences positives sur la diversité biologique, et offrent des résultats généraux positifs pour la nature.

*alt* et [éviter] [réduire au minimum] les conséquences négatives des changements climatiques sur la diversité biologique.

*alt* Réduire au minimum les conséquences des changements climatiques et augmenter la résilience de la diversité biologique par l’atténuation, les mesures d’adaptation et la connectivité grâce à des solutions fondées sur la nature et autres méthodes fondées sur les écosystèmes.

**CIBLE 3**

*À ajouter*

**CIBLE 4**

*À ajouter*

**CIBLE 5**

*À ajouter*

**CIBLE 6**

*À ajouter*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* Les cibles 3, 4, 5 et 6 seront ajoutées dans un addendum au présent document de séance. [↑](#footnote-ref-1)
2. According to United Nations Environment Assembly resolution 5/[--]. [↑](#footnote-ref-2)